

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 13 Octobre

LE PROTOCOLE

L'impression, si forte et si vive, produite en Europe et dans le monde entier par la réception que Paris et la France ont faite à l'Empereur et à l'Impératrice de Russie, ne cesse de s'accroître dans les chancelleries comme dans la presse étrangère.

L'« inaltérable amitié » et la « confraternité d'armes » proclamées solennellement dans le toast qui a suivi immédiatement la revue de Châlons, ont dissipé les dernières doutes que s'efforçaient jusque là d'entretenir les adversaires nés de l'alliance franco-russe.

Les journaux officieux de l'Empire allemand reconnaissent à présent l'évidence des faits et déclarent que l'Europe se trouve incontestablement en présence d'une situation nouvelle et que l'heure de la railleuse est passée, à l'égard d'une entente qui a réussi à donner à la tripleux un si sérieux contrepois.

Le bruit a couru, sans que personne puisse dire s'il est vrai ou s'il est faux, que l'Empereur Guillaume II serait venu à Paris *incognito* pendant les fêtes franco-russes. D'après des renseignements particuliers, ce voyage aurait eu lieu. S'il en est ainsi, il a pu se rendre compte de la puissance du mouvement populaire auquel la France entière vient de concourir, et ses réflexions n'ont pu manquer d'être des plus sérieuses. Peut-être faudrait-il, tout au moins en partie, y chercher la cause du changement de langage de la presse allemande.

Durant longtemps encore le grand événement qui vient de se produire ne cessera d'être, dans le monde politique, l'objet de toutes les conversations, de tous les commentaires ; à côté de lui, les petits incidents méritent, à vrai dire, qu'une faible place.

Combien faut-il donc que les bévues du Protocole aient été grandes pour avoir soulevé à ce point l'opinion, qu'à son égard les protestations de la presse, sans distinction de nuances, sont unanimes.

Aussi bien, il y a quelques jours, le grand public savait-il ce qu'est le « Protocole » qui vient de conquérir une illustration si fâcheuse ?

Le Protocole n'est point, comme on pourrait se l'imaginer, un animal décrit par Buffon et classé par Linné. Ce n'est point, non plus, bien qu'il ait fait pas mal de brioques, un métier analogue à celui de pâtissier ; il n'a rien de marin, quoique les gaffes lui soient familières. Il ne constitue pas une troupe, ce qui ne l'empêche pas de compter des chefs.

Qu'est-ce donc que le Protocole ?

On appelle protocole, en langue diplomatique, le rang dans lequel doivent se succéder, dans les actes officiels, les divers titres des souverains et des personnages princiers, et, par extension, le rang que, dans les cérémonies publiques, doivent occuper ces personnages.

Le protocole pourrait donc être une simple pancarte qu'un conducteur des pompes tiendrait au courant.

Mais les « protocolards » qui vivent du protocole, ne sauraient se passer de protocoles, et bon gré mal gré, ils se sont imposés à notre admiration et à notre budget. Jusqu'à présent, on avait toléré leur suffisance sans trop se fâcher, mais leur nullité et leur sottise viennent d'éclater avec tant de force pendant les fêtes du Tsar, que toute la France a poussé une huée de réprobation.

Les chefs et les employés du Protocole ont été, en effet, les organisateurs néfastes qui ont failli transformer ces jours d'enthousiasme en journées de mortel ennui. Là où il fallait montrer la France, ils n'ont cherché qu'à la dissimuler. Si on les avait écoutés et si le peuple avait été plus docile, l'Empereur et l'Impératrice en seraient encore à se demander quels sont les sentiments de la foule à leur égard.

A l'Opéra, notamment, ils firent évacuer les loggias du grand escalier, de sorte que leurs Majestés crurent entrer dans une nécropole. Ils brillèrent surtout à Cherbourg, où ils faillirent faire éclater un conflit constitutionnel, et à Versailles, où ils chambrière pendant quatre heures, dans un coin de la Galerie des Glaces, debout, sans sièges, avec interdiction de sortir, et en les faisant garder par des gendarmes, sénateurs, députés, généraux, hauts fonctionnaires accompagnés de leurs femmes, qu'ils exposèrent ainsi, à toute sorte de souffrances ; un vénérable prélat, l'évêque de Versailles, risqua d'y succomber, et l'on assista, lors de cette solennité à laquelle le protocole ne réussit qu'à enlever son caractère solennel, à d'inénarrables scènes.

A la gare de l'Est, à Châlons, partout le cérémonial fut aussi mal réglé et tout ce qu'on en pourra dire restera au-dessous de la vérité.

Les gens du protocole eurent-ils plus de tact dans l'exercice de leurs fonctions en ce qui concernait les souverains ? Pas davantage. Les itinéraires et les séjours furent réglés avec une ignorance déplorable des goûts et des désirs de nos hôtes. Le tsar a été obligé de demander un spectacle à la Comédie-Française, et on lui accorda une demi-heure pour visiter la manufacture de Sèvres. Le Tsar qui s'intéresse tout particulièrement à la céramique, passa sur le protocole et prolongea son arrêt. On prétend, sans en être bien sûr, que MM. Crozier et Mollard sentirent la leçon.

Quant à la visite à Versailles, où l'on avait dépensé de fortes sommes et fait des merveilles d'aménagement et d'ornementation, elle fut organisée dans des conditions lamentables.

Certes, la besogne n'était pas facile, et l'on eût volontiers pardonné quelques erreurs, si elles n'avaient pas été aussi graves et aussi nombreuses. Mais, vraiment, la mesure a été dépassée, et il faut bien que le tsar s'en soit aperçu puisque, contrairement à toutes les habitudes, il n'a pas con-

féré un crachat à M. Mollard, ni un grand cordon à M. Crozier.

Les deux chefs du protocole ont prouvé leur insuffisance, mais ils se sont montrés intolérables surtout dans leurs rapports indirects avec les nations et ses représentants. Que diraient-ils si on les rendait à la vie civile — pour leur apprendre la civilité ?

J. QUERCYTAÏN.

LE TSAR EN FRANCE

Les toasts de Châlons

Après la magnifique cérémonie militaire de Châlons, qui restera dans la mémoire des spectateurs comme un souvenir d'apothéose, le tsar Nicolas II et l'Impératrice ont continué leur voyage.

Avant de quitter le sol français, l'Empereur a tenu à donner à la France entière un dernier et précieux témoignage de son amitié ; aux acclamations de tous, il a embrassé le premier magistrat de la République, et nul acte ne peut avoir une plus haute signification.

Le toast du président

A la fin du déjeuner militaire de Châlons, le Président de la République a porté le toast suivant, écouté debout par tous les convives :

« Votre Majesté va nous quitter après un séjour qui laissera dans les annales de nos deux pays un ineffaçable souvenir.

» Comme un sourire d'heureux augure, le charme de la présence de Sa Majesté l'Impératrice restera gracieusement lié à cette visite.

» A Paris, Vos Majestés ont été acclamées par la nation tout entière ; à Cherbourg et à Châlons, elles ont été reçues par ce qui tient le plus au cœur de la France : son armée et sa marine.

» L'armée française salue ici Votre Majesté. » A chacun des fréquents anniversaires de leur glorieux passé, marins et soldats français échan- gent avec leurs frères de Russie le témoignage de leur cordialité et leurs vœux.

» Aujourd'hui, au nom de l'armée et de la marine française, je prie Votre Majesté de recevoir pour ses armées de terre et de mer l'affirmation solennelle d'une inaltérable amitié.

» Je bois à l'armée et à la marine russe ! Je lève mon verre en l'honneur de Sa Majesté l'Empereur Nicolas II et de Sa Majesté l'Impératrice Alexandra-Féodorovna ! »

La musique joue l'Hymne russe.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 7

LE MÉCANICIEN GERBAL

PAR Paul TIMON

ouvrage couronné par la Société de tempérance

III
— Je m'entends...
— Qu'y a-t-il pour ton service ?
— Gerbal restait coi.
— Eh bien ! que veux-tu ?
— Rien. Je viens te rendre visite.
— Tu es bien aimable. A propos ! nous avons vu Gerbal au soir Francis. Un bon garçon, Francis...
— Certes !
— Travailleur...
— Certes !
— Qui arrivera chef de dépôt... Mais qu'y a-t-il pour ton service Gerbal.
— Gerbal, que ces compliments à l'adresse de son fils me passent passablement embarrassé, car Dubois y avait mis quelques malices, tournait lentement sa langue dans sa bouche sans pouvoir parvenir à prononcer d'autres mots que des « certes » approbatifs. C'est que ce qu'il venait demander à Dubois était terriblement difficile à expliquer. Jugez-en, d'ailleurs. Gerbal arrivait avec le projet étrange de solliciter la main de Geneviève ! De part d'un tel homme une prétention semblable était insupportable. En vérité, Gerbal, par la réputation exécrable qu'il possédait d'ouvrier fainéant, d'ivrogne et de

débauché, avait-il réellement qualité pour accomplir une demande aussi sérieuse ? Oui, il était compréhensible qu'il fut embarrassé de formuler le but de sa visite.

Dubois avait arrêté son travail, à demi tourné vers Gerbal il lui dit gravement :

— Parle, car je suis pressé d'ouvrage.

Gerbal insinua :

— Tu as dit la vérité : Francis est un bon garçon. Il ferait un mari sérieux.

— Ce n'est pas pour cela que tu es venu, je pense. Gerbal s'enhardit.

— Peut-être, fit-il.

— Ah ! fit Dubois glacial.

— Francis est un mécanicien de première classe : bons appointements et des primes sur le charbon, l'huile et la vitesse, et de plus les gratifications extraordinaires. Il a eu 500 fr. l'année dernière pour avoir empêché le train présidentiel d'être broyé.

— Première nouvelle... Tant mieux pour Francis ! mais que veux-tu que cela me fasse ?

— Laisse-moi te dire.

— Dépêche-toi.

Gerbal brûla ses vaisseaux.

— Qu'est-ce que tu dirais de Francis marié à Geneviève.

Dubois fit un bond sur son banc. Sapristi ! s'il s'attendait à celle-là ! Francis, le fils de cet ivrogne, aurait l'audace d'être son gendre, à lui, Dubois ! A tout considérer, c'était drôle. Dieu merci ! Les Dubois n'étaient pas embarrassés de leurs filles. On se réservait de leur choisir un mari « à la brochette. » Gerbal avait l'aplomb de demander la main de Geneviève ! Tenez ! c'était drôle...

Donc, Dubois, ces réflexions rapidement faites, se remit à travailler, comme s'il n'avait point de réponse à adresser à son interlocuteur. Il est de ces démarches auxquelles suffit un haussement d'épaules pour en faire justice.

Le silence se fit.

— On dirait que ma démarche te vexé ! reprit Gerbal.

Sans cesse, de pousser sa navette, Dubois répondit :

— Va donc parler de cela à Arthémise.

Mme Dubois directement mise en cause souriait expressément. Il n'y avait pas à douter qu'elle ne fut d'accord avec son mari.

Gerbal insinua :

— Nierez-vous que Francis soit un brave garçon.

— Nullement.

— Travailleur ?

— D'accord.

— Qui gagne beaucoup d'argent ?

— C'est quelque chose, mais ce n'est pas tout.

— Nous sommes d'honnêtes gens.

— Nouveau silence.

— Qu'avez-vous à nous reprocher ?

Mme Dubois, sans arrêter son aiguille, répondit :

— Oh ! à Francis, rien... à Mme Gerbal... pas davantage.

— Alors, ce serait moi que viseraient vos soupçons.

Le silence persista.

— Voyons ! poursuivit Gerbal, ne vous gênez pas. Dites toute votre pensée.

Il est des explications si pénibles à fournir que les plus décidés à les donner se taisent. On va au devant d'un danger, si menaçant que soit-il, mais souvent on hésite à déclarer aux gens qu'ils sont des tristes gens. On veut bien les tenir en piètre estime, se promettre de leur faire comprendre que leur présence est désagréable et vouloir les dispenser de leur visite. Mais voici : toute votre résolution vous abandonne des qu'ils vous ont seulement souhaité le bonjour. C'est la désertion devant la dignité intérieure. Et tel qui s'exposerait de gaieté de cœur à la balle du revolver se trouve désarmé devant l'obligation de faire preuve de virilité. C'est la lâcheté vulgaire. Acculés dans leurs derniers retranchements, les Dubois n'osaient plus. Gerbal, les voyant

plus embarrassés que lui-même, se découvrit carrément :

— Tenez ! dit-il dans un élan de franchise qui prouvait que cet homme avait réellement du bon, malgré ses écarts, tenez ! je vais vous dire ce qui vous arrête. On, prétend que j'aime la bouteille, les cartes, le lundi, bref tout ce qui fait que l'ouvrier ne songe pas trop à sa misère et à son « infériorité sociale, » comme disent nos meneurs. Eh bien ! c'est vrai. J'aime à vider un bon litre (peut-être plus souvent qu'à mon tour, c'est exact) ; j'aime le roi de carreau et la dame de cœur ; et, pour ce qui est du lundi, j'avoue que si on le supprimait du calendrier, cela me gênerait considérablement. Mais qu'est-ce que tout cela prouve ? Est-ce que je ne gagne pas ma vie et celle de ma pauvre femme ? Est-ce que je ne fais point honneur à mes engagements.

Du coup Mme Dubois laissa échapper son aiguille et Dubois sa navette. Cet aplomb leur parut monumental.

— Ah ! non ! s'exclamèrent-ils d'une seule voix.

— Calomnie, protesta Gerbal, si l'on prétend le contraire.

— La vérité est que tu es un dissipateur, dit Dubois.

— Un coureur de cotillon, appuya la chère Arthémise. Personne n'ignore que vous êtes toujours entre deux vins.

— Entre deux vins !... s'écria gaiement Gerbal. Mais ne voyez-vous pas que vous faites là mon éloge. Mme Dubois ? Remarquez donc si je suis entre deux vins, je ne puis être ni dans l'un ni dans l'autre. Donc.

Mme Dubois ne s'arrêta point à cette logique observation. Elle continua son réquisitoire :

(A suivre.)

Le toast du Tsar

Le Tsar choque son verre contre celui du Président de la République.

Il répond en ces termes :
« Dans le port de Cherbourg, à notre arrivée, j'ai pu admirer une escadre française. Aujourd'hui, à la veille de quitter votre beau pays, j'ai eu le plaisir du spectacle militaire le plus imposant en assistant à la revue des troupes sur le terrain habituel des exercices.

» La France peut être fière de son armée.
» Vous avez raison de le dire, monsieur le Président, les deux pays sont liés par une inaltérable amitié. De même, il existe entre nos deux armées un profond sentiment de confraternité d'armes.
» Je lève mon verre en l'honneur de vos armées de terre et de mer et je bois à la santé de M. le Président de la République française. »

La musique joue la *Marseillaise*.
A deux reprises, au cours du toast de l'Empereur, les Russes présents au déjeuner crient : « Hurrah ! »

Le départ

Le spectacle était imposant ; il laissera un souvenir inoubliable dans la mémoire de tous ceux qui ont pu en être les témoins et dont les regards, dans les teintes grises du soir, ne pouvaient sonder la profondeur des masses formées par les 70,000 hommes de troupes réunis pour saluer le départ des hôtes de la France.

A l'arrivée à la gare, l'empereur a pris congé des présidents des deux Chambres et des ministres. Il a adressé un mot aimable à chacun d'eux : il a particulièrement exprimé à M. Barthou, ministre de l'intérieur, combien était grande sa satisfaction pour les mesures prises et l'ordre qui a présidé à l'organisation des diverses cérémonies.

Les souverains russes sont montés dans leur salons en compagnie de M. Félix Faure qui, après un échange de quelques paroles, s'est incliné devant l'impératrice et lui a respectueusement baisé la main. L'empereur et le président de la République se sont donné une poignée de mains avec effusion et se sont embrassés affectueusement, au milieu de l'émotion générale. Le président est descendu avant de faire retirer l'escalier.

Nicolas II a voulu voir défiler sur la plateforme de son wagon, les officiers qui avaient été attachés à sa personne et à celle de l'impératrice ; il a chargé le capitaine Carnot de présenter son souvenir respectueux à Mme Carnot.

A 6 heures, le signal du départ a été donné ; le train s'est ébranlé aux cris de « Vive l'empereur ! Vive la Russie ! » Il n'a pas tardé à disparaître aux yeux des assistants.

Le général de Boisdeffre et l'amiral Gervais accompagnent les souverains jusqu'à la frontière.

Un quart d'heure après, le président de la République a repris son train spécial pour rentrer à Paris.

Le Tsar à M. Hanotaux

L'empereur Nicolas s'est entretenu quelques minutes, dans son wagon, avec M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, et, avant de se séparer de lui, lui a remis son portrait, avec une dédicace qu'il a écrite sous ses yeux.

Le prince Orloff

Le prince Orloff, très remarqué par tous les spectateurs des tribunes et le public, dans son uniforme de chevalier-garde galopant aux côtés du général Fredericks, a dit, interrogé de ce qu'il pensait de la journée du 9 octobre :

« Je ne puis dire qu'un mot : cette réception à Paris, cette revue au camp de Châlons, sont de tous points dignes de nos souverains. Je ne vois rien à ajouter à cela. »

Faveurs impériales

MM. de Selves, préfet de la Seine, Legouvé et Boissier, membres de l'Académie française ont reçu du Tsar, le grand-cordon de Sainte-Anne.

MM. Jules Claretie, administrateur de la Comédie-Française, et Bouvard, inspecteur général des services d'architecture de la Ville de Paris, l'ordre de Saint-Stanislas de deuxième classe.

MM. Bertrand et Gailhard, directeurs de l'Opéra, l'ordre de Sainte-Anne de deuxième classe avec diamants.

Les dernières nominations

L'empereur, avant de quitter Bouy, a fait plusieurs nominations significatives :

M. Nicolas de Giers, conseiller à l'ambassade de Russie a été nommé aux fonctions de maître de la cour impériale.

Le général baron Fredericks, attaché militaire à l'ambassade de Russie, à Paris, a été nommé aide de camp général, et le prince Orloff, aide de camp de Sa Majesté.

M. de Montebello, ambassadeur de France à Saint-Petersbourg, a reçu les insignes en brillants de Saint-Alexandre-Neviski.

Une dépêche du tsar

Paris, 10 octobre.
L'empereur de Russie a adressé hier, dans la soirée, au président de la République, un télégramme ainsi conçu :

« Pagny-sur-Moselle, 9 octobre.

» Monsieur le Président de la République française, Paris.

» Au moment de traverser la frontière, je tiens à vous exprimer encore une fois, Monsieur le président, combien nous sommes touchés, l'impératrice et moi, de l'accueil chaleureux qui nous a été fait.

» A Paris, nous avons senti battre le cœur de ce beau pays de France dans sa belle capitale et le souvenir de ces quelques jours passés parmi vous restera profondément gravé dans notre cœur.

» Je vous prie, monsieur le président, de vouloir bien faire part de nos sentiments à la France entière.

Signé : NICOLAS.

Le président de la République a adressé au président du conseil la lettre suivante :

« Monsieur le président du conseil,

» J'ai l'honneur de vous informer que je viens de recevoir de S. M. l'empereur Nicolas II, le télégramme ci-joint que je vous prie de vouloir bien porter à la connaissance du pays ; je crois pouvoir ajouter que, de mon côté, après le départ de l'empereur je lui avais adressé à Pagny-sur-Moselle la dépêche suivante :

« Au moment où vos Majestés quittent la France, je tiens à ce qu'elles reçoivent la nouvelle expression de la joie que nous a causée leur visite.

» Les vœux de la République française accompagnent Vos Majestés jusqu'au seuil de leur empire et dans la glorieuse durée de leur règne.

Signé : Félix FAURE.

M. Chichkine et M. Hanotaux

M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, qui a conféré samedi après-midi avec M. Chichkine, gérant du ministère des affaires étrangères de Russie, a eu avec lui, un nouvel entretien dimanche à quatre heures. M. Chichkine a quitté Paris lundi matin.

Hommage à la marine

Le président de la République a adressé au ministre de la marine une lettre le priant de porter à la connaissance des équipages de la flotte et des troupes de la marine le texte des discours échangés entre le président et l'empereur de Russie.

La lettre se termine ainsi :

« A Cherbourg, l'escadre du Nord s'est présentée à la revue navale dans les conditions les plus honorables. A la revue de Châlons, les troupes de la marine ont dignement figuré à côté des troupes de la guerre. Je vous adresse mes plus cordiales félicitations en mon nom personnel et au nom du gouvernement. Au nom du pays, je remercie l'armée de mer. »

Déclaration de M. Baudin

M. Pierre Baudin a fait la déclaration suivante à un de nos confrères, après avoir rendu hommage à la sage attitude et à la courtoise hospitalité de la population parisienne :

« Il y a, dit le président du conseil municipal de Paris, quelque chose de plus, cependant, que l'ordinaire hospitalité parisienne, dans la réception faite à l'empereur et à l'impératrice, et c'est ce quelque chose que j'ai voulu traduire dans les paroles que j'ai adressées au tsar, lors de sa visite à l'Hôtel-de-Ville.

» J'ai parlé du peuple de Paris qui acclamait, en la personne du tsar, son hôte et l'allié de la République française, et c'était là ce que pensaient les quatre millions de spectateurs réunis sur les divers parcours traversés par le cortège impérial.

» L'empereur n'a pas relevé les termes de mon allocution et a même fait mieux, il m'en a chaleureusement remercié à trois ou quatre reprises durant sa visite. C'est l'allié de la République que la France a reçu ; le tsar, à aucun moment, n'a protesté contre cette signification donnée à son voyage. »

On assure que M. Baudin, président du conseil municipal, qui devait recevoir un grand cordon, aurait décliné, dans les formes les plus courtoises, l'honneur que voulait lui faire l'empereur de Russie.

Impression à Moscou

Moscou, 11 octobre.

Les télégrammes de Paris occupent entièrement la population. La foule se dispute les journaux. La presse est unanime à constater que les réceptions ont été splendides ; elle exprime la reconnaissance de la Russie toute entière envers la nation française.

Manifestations franco-russes

Petersbourg, 10 octobre.

Hier, au théâtre impérial de l'Opéra, l'orchestre a exécuté trois fois, sur la demande du public, l'hymne national et la *Marseillaise* au milieu des acclamations enthousiastes.

Le maire de Moscou a envoyé un télégramme de sympathies au président du conseil municipal de Paris à l'occasion du splendide accueil fait aux souverains russes.

En constatant que les événements de Paris n'ont été marqués par aucun incident susceptible de faire suspecter l'esprit essentiellement pacifique de l'amitié franco-russe, le *Sviet* conclut que la paix est maintenant solidement et définitivement garantie, mais que la puissance acquise par l'alliance des deux nations permettra à la France de résoudre favorablement les questions intéressantes dans l'Europe occidentale et la Méditerranée, et à la Russie les questions intéressantes dans l'Europe orientale et le Bosphore.

Le Tsar à Guillaume II

Voici l'anecdote curieuse qu'on raconte :

A Châlons, le tsar a reçu une dépêche chiffrée de l'empereur allemand. Dans cette dépêche, Guillaume II annonçait au souverain russe qu'à son passage à Metz, dans la nuit, toute la garnison de la place serait sur pied pour lui rendre tous les honneurs.

Nicolas II, immédiatement, a répondu au kaiser qu'il dormirait en passant à Metz et que, par conséquent, il était absolument inutile de déranger personne.

Là-dessus, nouvelle dépêche de Guillaume II, en anglais cette fois, annonçant que malgré tout

— La demoiselle désirait qu'on le laisse aller se faire pendre ailleurs, et quand je vous ai coulé son nom en douceur dans le tuyau de l'oreille, vous aviez des yeux où luisait si clairement le désir de pardonner que je me suis sauvé pour ne pas être obligé de vous désobéir.

— Non, mon brave garçon, je ne te gronderai pas, au contraire, je te remercie de ton courage et de ton dévouement.

Tu viens encore d'exposer ta vie pour moi, car si Dubulle t'avait reconnu, il t'aurait impitoyablement assassiné, je ne sais comment te prouver ma gratitude et ma reconnaissance.

Et tendant de nouveau sa main au petit soldat.

— Veux-tu me faire l'honneur d'être avec Orgeval mon témoin, le jour de mon mariage, « emanda-t-il ?

Maluni resta sans voix, lui qui ne pleurait jamais il sentit des larmes, mais de douces larmes de reconnaissance lui monter aux yeux.

La délicate attention de l'officier le touchait plus que tous les éloges, que tous les remerciements et toutes les récompenses.

— Non, dit-il avec dignité, je refuse, mon capitaine, ce n'est pas ma place. Vous en trouverez de plus digne que moi, je ferai tâche au milieu des jolies dames et des beaux messieurs.

— Certes, reprit Paul qui ne put s'empêcher de sourire, je pourrais trouver des témoins plus riches, plus brillants que toi, mais je n'en trouverais pas un seul plus digne du respect et de l'admiration de tous.

Quand on a le cœur aussi grand, le caractère aussi bien trempé que le tien, ne l'oublie pas, mon brave, on ne fait tâche nulle part.

— Alors, vous y tenez ? mon capitaine, fit Maluni moitié riant, moitié pleurant, coulant un regard interrogateur vers Mlle Mollien, comme s'il eût craint de lui déplaire en acceptant.

Louise comprit ce regard.

— Je vous en prie, monsieur Maluni, dit-elle de sa

la garnison de Metz était commandée et qu'elle marcherait.

Le tsar n'a pas répondu.

Punitions levées

A l'occasion de la revue passée le 9 octobre, au camp de Châlons, en l'honneur de S. M. l'empereur de Russie, le ministre de la guerre a décidé la levée immédiate de toutes les punitions disciplinaires inférieures à trente jours de prison.

Traité définitif

L'Evènement prétend pouvoir affirmer que le traité définitif de l'alliance franco-russe, préparé depuis 1889, sur l'initiative simultanée d'Alexandre III et de M. Carnot, a été signé à St-Petersbourg, le 27 mai dernier, par M. de Montebello, d'une part, et le prince Lobanoff d'autre part.

Par ce document diplomatique, les deux pays se garantiraient mutuellement l'intégrité de leur territoire, chacun d'eux s'engagerait à défendre l'autre, contre toute agression étrangère. Cependant les parties contractantes se réserveraient de reprendre leur liberté, au cas où l'une d'elles croirait devoir attaquer. L'alliance serait donc purement défensive. Mais l'obligation de marcher en cas d'agression est étroite et ne prête à aucun écart.

REVUE DES JOURNAUX

LA PRESSE FRANÇAISE

Le Figaro :

La confraternité d'armes qui, suivant l'expression du tsar, lie les soldats russes aux soldats français, n'est à nos yeux qu'une garantie de sécurité pacifique. La France n'en demandait pas davantage et elle a obtenu, sur ce point, exactement tout ce qu'elle désirait, c'est-à-dire la faculté de reprendre désormais son œuvre de labeur patient et de progrès civilisateur. Nos lendemains sont assurés. Il est certain que le repos fécond de notre pays, n'est plus à la merci d'une mauvaise querelle. A l'œuvre donc pour l'Exposition de 1900.

Le Journal :

L'alliance franco-russe a été consacrée dans des termes qui ne prêtent à aucune équivoque et qui feront tressaillir de joie, jusque dans les plus humbles chaumières, le cœur de tous les Français.

Le Siècle :

Nicolas II, comme son père, veut la paix, mais il n'abandonne point les espérances ; il estime sans doute que la Russie s'est assez recueillie et qu'elle doit songer maintenant aux justes réparations des échecs passés.

C'est aussi la pensée de la France et la raison de l'accord affectueux des deux peuples de l'inaltérable amitié qui lie les deux pays. Alexandre III mérita le titre de pacifique ; Nicolas II ambitionne peut-être celui de tsar réparateur.

Le Petit Journal :

Le discours qu'a prononcé le tsar à l'issue de la revue est plus qu'un discours ; c'est un acte. La France vient de vivre d'heureux jours. Les fêtes solennelles du patriotisme français sont terminées, mais leur écho roulera longtemps encore, grandissant dans le monde entier.

L'Evènement :

La confraternité d'armes est proclamée à Châlons. La nouvelle en retentira au pied des Vosges, aux abords de la Vistule et l'écho, en passant par-dessus les vallées qui séparent la Russie de la France, ira apprendre à qui de droit qu'à Paris, comme à Petersbourg, on veut la paix avec honneur dans l'harmonie de l'équilibre européen.

Le Peuple Français :

Après le discours de Châlons, nous nous inclinons avec joie devant l'évidence.

belle voix harmonieuse, vous me ferez plaisir à moi aussi.

Paul remercia sa fiancée d'un signe de tête.

— Ah ! s'écria le petit soldat, c'est tout de même bon d'être honnête homme, on est toujours récompensé, ne serait-ce que par l'estime des saines comme vous, mademoiselle. Et s'approchant joyeusement de l'officier, et lui tendant la main :

— C'est convenu, je suis des noces !

— Oui, mais compte-nous un peu comment tu as retrouvé les traces de Dubulle et comment tu es parvenu à l'arrêter.

— C'est bien simple. En partant d'ici le soir après la visite des magistrats, je me rendis à la gare d'Ecouen dans l'intention de gagner Paris.

A peine sur le quai, j'aperçus un homme dont les yeux méchants ne me rappelaient que de fameux souvenirs.

Malgré sa barbe broussailleuse, sa blouse en lambeaux et la casquette graisseuse qu'il rabattait sur ses yeux, je le reconnus tout de suite : c'était Dubulle.

Il monta dans le train de Paris, je l'y suivis. De mon compartiment je surveillais la portière du sien pour voir s'il ne descendait pas à une des gares intermédiaires.

A Paris, à la descente du train, il disparut dans la foule et, jeus beau chercher, courir, revenir sur mes pas, impossible de retrouver sa trace.

Pendant trois semaines j'ai parcouru la capitale dans tous les sens, j'ai visité en vain les hôtels borgnes, les cabarets louches, les quartiers canailles et tous les coins où se donnent rendez-vous les voleurs et les assassins, dans l'espérance de remettre la main sur le misérable.

(A suivre)

HAINES MORTELLE

Par A. DES ORMEAUX

TROISIEME PARTIE
LA RENCONTRE

IV
En cour d'Assises

Vous avez raison, M. d'Orgeval, le criminel ne reste jamais impuni, tôt ou tard il se rencontre avec la justice divine qui a le temps d'attendre et de choisir son heure.

— Vous allez peut-être plaindre ce misérable.

— Vous ne sauriez pourtant exiger que je me réjouisse de son arrestation, vous savez bien que j'inclinai au pardon et à l'oubli.

Paul enveloppa sa fiancée d'un long regard affectueux et ravi, il était joyeux en la voyant bien telle qu'il la désirait, telle qu'il l'avait rêvée, bonne, vaillante, charitable, sans haine et sans rancune, prête à la miséricorde et au pardon.

— Eh bien ! moi, dit d'Orgeval, je me réjouis franchement de l'arrestation de Dubulle pour vous, pour votre tranquillité et votre bonheur.

Et puis, parce que comme je vous l'ai déjà dit il y a des pardons qui sont des bêtises et des crimes envers la société.

— Je ne suis pas du tout de ton avis, déclara Savreux. Mais en attendant tout cela est bien fâcheux, nous voilà mêlés à une vilaine et tapageuse affaire.

On va nous interroger, nous confronter peut-être

avec Dubulle, il faudra se faire accusateur, venir raconter devant le jury des faits pénibles dont nous ne demandons qu'à ne plus nous souvenir. Enfin, attendons le retour de Maluni, il ne saurait tarder, nous verrons bien après. Et avec un hochement de tête préoccupé, il ajouta :

— J'ai peur du désespoir de ce malheureux, son salut m'inquiète, si je pouvais seulement trouver le moyen de sauver son âme, j'aurais moins de regrets. Car, tout ce qui lui arrive, n'est-ce pas un peu à cause de moi ?

— Ah ! s'écria Louise joyeusement, nous avions la même pensée, mon ami.

— Vous... Louise ! fit Paul avec une larme d'attendrissement et de bonheur dans le regard.

— Oui, monsieur, moi, répondit d'un air mutin la jeune fille. Mais savez-vous que votre étonnement est peu flatteur pour moi. Me croyez-vous donc incapable d'une noble pensée, d'un sentiment généreux ?

— Oh !... s'écria Paul avec un énergique geste de protestation.

— Que diriez-vous donc, continua Mlle Mollien, si je vous apprenais que j'ai trouvé un moyen.

— Dites, je vous en supplie, s'écria Savreux.

— Non, reprit la douce fiancée d'un air mystérieux, pas maintenant, rien ne presse. Mais j'ai bon espoir, nous le sauverons !

A quelques jours de là, Maluni arriva un soir au Château des Pauvres.

— Te voilà, enfin, matelot, dit Paul en lui serrant vigoureusement la main.

— Oui, mon capitaine, et content de vous revoir, heureux et guéri.

Vous ne m'en voulez pas au moins, ni la demoiselle non plus.

— De quoi donc mon brave ?

— Dame j'avais peur d'être mal reçu pour avoir mis le grappin sur Dubulle.

— Fourquoi.

L'amitié, quand elle est inaltérable, devient l'alliance. Le tsar a dit tout ce qu'il pouvait dire. Le gouvernement, nous voulons le croire, ne tardera pas à donner connaissance du traité aux Chambres, ainsi que l'oblige la loi, aussitôt que l'intérêt et la sûreté de l'Etat le permettront.

Le Temps :

Si l'un avait quelque inquiétude et quelque appréhension au sujet d'une entente, au premier abord si extraordinaire, des deux parts, doute, inquiétude et défiance ont été emportés par ce grand vent salubre et doux d'enthousiasme populaire. Le monarque de toutes les Russies a pu venir au milieu de notre démocratie égalitaire sans rien compromettre ni rien perdre de sa majesté et de son prestige.

LA PRESSE RUSSE

Les *Novosti* publient une correspondance de Paris dont l'auteur passe en revue les hommes d'Etat français qui ont contribué à mener à bien l'alliance franco-russe.

« Il est fort naturel, dit le correspondant de ce journal, que les hommes d'Etat de France se disputent l'honneur de la paternité de cette alliance, bien que de fait elle doive son existence aux circonstances. C'est en cela, d'ailleurs, que réside sa force.

Il ne faudrait pas, cependant, méconnaître l'influence personnelle de certains hommes politiques. M. Thiers, lors de sa mission auprès des cours de l'Europe, en 1870, avait prévu l'imminence d'une rupture entre les cabinets de St-Petersbourg et de Berlin et c'est ce qui le conduisit à lier plus étroitement ses rapports avec le prince Orloff. Le maréchal Mac-Mahon, par contre, inclinait vers une entente avec l'Autriche, alors que le duc Decazes était partisan d'une alliance avec la Russie.

Le président Grévy abandonnait la direction de la politique extérieure à ses ministres, dont quelques-uns ont témoigné des sympathies pour l'Angleterre, comme on le sait, tandis que d'autres étaient disposés en faveur du *modus vivendi* avec le gouvernement de Berlin et entraînaient le pays dans des aventures coloniales assez risquées.

La question d'une alliance avec la Russie, dans le sens strict du mot, a été mise au jour sous la présidence de M. Carnot. Mais les opinions de M. Carnot étaient loin d'être partagées par tous ses ministres. MM. Ribot et de Frayssinet avaient une attitude assez réservée à cet égard, alors qu'au contraire, MM. Florens et Douhaux se déclaraient ouvertement partisans d'une alliance avec la Russie. C'est M. Casimir-Périer, alors qu'il était ministre des affaires étrangères, qui a surtout insisté sur la nécessité d'une convention formelle et c'est lui qui a signé le traité. »

INFORMATIONS

Election législative

Une élection législative a eu lieu dimanche dans l'arrondissement de Milhau (Aveyron).
M. Vidal de Saint-Urbain rép. (élu)... 8,016 v.
M. Balitrand, radical... 6,937 v.

Commission du budget

La commission du budget s'est réunie samedi. On assure qu'elle se réunira dorénavant deux fois par jour.

Les massacres de Turquie

Constantinople, 11 octobre.
Des avis ultérieurs semblent montrer la gravité des autorités dans les massacres qui ont eu lieu dernièrement à Eghin. La ville des massacres, les autorités turques s'adressèrent aux Arméniens de rouvrir leurs boutiques, leur disant qu'il n'y avait plus aucun danger.

Le lendemain, les Arméniens, ayant repris confiance, commençaient à vaguer à leurs affaires, lorsqu'un coup de feu, dont on ignore la provenance, partit tout à coup. Les massacres commencèrent aussitôt. Ils durèrent deux jours. Quand ils furent terminés, non seulement personne ne fut puni, mais encore le commandant d'Eghin fut promu à un rang plus élevé dans la hiérarchie civile.

MADAGASCAR

Marseille, 10 octobre.
Les journaux de Madagascar, arrivés par le *Compagnon-Tsé*, apportent les nouvelles suivantes : Le général Gallieni a reçu à Tamatave un accueil chaleureux de la part de la population. Une liste des Hovas ayant passé aux Indes vient d'être publiée dans la *Gazette officielle* de Tananarive. Elle contient 87 noms parmi lesquels 15 gouverneurs, 14 chefs de canton, 3 chefs de mille et un aide de camp de la reine.

L'exécution des rebelles se poursuit à Tananarive. La colonne de Tenarive continue la poursuite des rebelles. Des engagements ont eu lieu, mais nos troupes n'ont subi aucune perte. Le moral des soldats est bon.

On annonce la mort du lieutenant Anthony, tué par les Fahavalos au cours d'un engagement aux environs d'Ambatroudraka.

Paris, 11 octobre.

Le rapport de la résidence générale de Madagascar reçu hier par le ministre des colonies, daté de Tananarive 12 septembre dernier, apporte les nouvelles suivantes : le colonel Lecacheux a débarqué à Fenerife le 22 août ; il s'est dirigé au marche sur Ambatondrazaka. Les premières nouvelles de sa petite colonne font connaître qu'elle n'a pas encore rencontré de résis-

tance appréciable au nord de l'Imerina. Dans la nuit du 23 au 24, le lieutenant Gramont a surpris, à l'est du mont Baka, un village où se trouvaient réunis cent cinquante Fahavalos ; ils ont foi, laissant trente-deux cadavres et une quinzaine de prisonniers entre les mains des Français ; personne, de notre côté n'a été atteint. La tranquillité est rétablie dans l'Ouest ; rien de nouveau dans le Vakianankaratra, où l'ordre règne.

Paris, 11 octobre.

Le ministre des colonies vient d'être avisé par un télégramme que le général Gallieni a pris possession du service à Tananarive, le 28 septembre dernier.

M. Laroche arrivera en France dans la première quinzaine de novembre.

Les provinces troubles ont été constituées en territoires militaires.

Le colonel Gonard a remporté un succès, sur lequel les détails manquent, à 40 kilomètres de Tananarive, dans la direction de Majunga.

Le général Gallieni va porter son effort sur la route de Tamatave et sur Ambatondrasaka.

Paris, 12 octobre.

On a vu officiellement de mauvaises nouvelles du nord et aussi du sud-est de la colonie.

Les obsèques du général Trochu

M. Félix Faure et M. Méline se sont fait représenter aux obsèques du général Trochu, samedi, à Tours.

Suivant le vœu exprimé par le général, les honneurs militaires ne lui ont pas été rendus et aucun discours n'a été prononcé.

Le général ayant manifesté la volonté formelle que ses *Mémoires*, aujourd'hui complètement achevés, fussent publiés après sa mort, il est probable que l'apparition de ces souvenirs ne se fera pas longtemps attendre.

Bismarck

On télégraphie de Berlin que Bismarck est dans un état de santé désespéré.

Voici la dépêche que le *Temps* dit avoir reçue au sujet de la maladie du Chancelier de fer :

« Berlin, 11 octobre.

« Des nouvelles alarmantes ont couru ces jours-ci au sujet de la santé de M. de Bismarck. Il est difficile de savoir la vérité. Il est certain que l'ex-chancelier souffre de sa névralgie faciale et qu'il éprouve une grande faiblesse dans les jambes. Aussi reste-t-il couché jusqu'à midi et ne fait-il dans l'après-midi qu'une courte promenade en voiture. C'est la version des plus optimistes ; d'autres, plus pessimistes, prétendent que M. de Bismarck ne peut plus quitter son lit et que dans son entourage on est très inquiet. »

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

A nos lecteurs

Afin d'assurer d'une façon plus exacte le service du « Journal du Lot » aux Abonnés de la ville, nous avons confié à la poste le soin de la distribution. Si, contre toute attente, quelque retard se produisait dans cette distribution, nous prions nos abonnés de nous en prévenir aussitôt.

Dans notre prochain numéro nous donnerons le nouvel horaire des trains (Service d'hiver), de la Compagnie d'Orléans, avec les modifications qui y sont apportées.

Grave maladie de M. le Maire

M. Costes, maire de Cahors, vient d'être très gravement malade ; mais rassurons d'emblée nos lecteurs : tout danger semble aujourd'hui écarté.

Malgré le secret gardé par ses amis, nous avons pu connaître le nom de la redoutable affection qui a failli ravir à Cahors son premier magistrat et à la politique un de ses plus remarquables tribuns.

M. Costes a eu un discours rentré. Depuis la nouvelle de l'arrivée en France du Tsar, les intimes de notre maire le trouvaient changé ; il était sombre, taciturne : il préparait la harangue qu'il devait prononcer devant l'empereur de Russie. Mais, hélas ! seuls les maires des villes de plus de 20,000 habitants furent invités à assister aux fêtes, et le rêve de M. Costes s'est évanoui, ainsi que le cordon, espéré, de Ste-Anne.

Le coup fut trop violent ; la fièvre s'alluma, le délire vint compliquer la situation ; les médecins ne comprenaient rien à la maladie, lorsqu'un des membres de notre municipalité, plus avisé, fit confectionner deux mannequins représentant, d'une manière frappante, Nicolas II et la Tsarine.

A leur vue, M. Costes se soulève, sa figure s'illumine et le discours si malheureusement rentré, sortit !

Ce fut, paraît-il, un spectacle inoubliable. M. le Maire était transfiguré, son visage, ses yeux, son geste, ses périodes enflammées impressionnèrent tellement les assistants, que pas un ne songea à recueillir ce beau morceau d'éloquence et à le conserver à la postérité. Le soir la fièvre tomba.

M. Costes était guéri.

Mais, je vous en prie, ne répétez rien de ce qui précède, c'est un secret...

ZUT.

DEUX CHEVEUX

On nous signale deux occasions, pour M. le Maire, de faire briller sa haute science de chimiste et d'égouttier.

Les prochaines séances du Conseil municipal vont être occupées, paraît-il, par :

- 1° La contamination de la Fontaine des Chartreux ;
- 2° L'égout de la rue St-Géry.

M. Rey candidat

On nous signale aujourd'hui un entrefilet du *Réformateur*, écrit en pur iroquois. Grâce aux bons offices d'un traducteur, nous avons cru comprendre qu'on nous accusait de vouloir semer la discorde dans le camp républicain, parce que nous avions annoncé la candidature de M. Rey au Sénat.

M. Rey se présente, NOUS LE MAINTENONS, aux élections sénatoriales, et nous ne comprenons pas en quoi nous avons pu, en donnant cette nouvelle, amener la désunion « entre le parti démocratique et le parti radical » (*sic*), (voyez *Réformateur* du 4 octobre).

Mais le *Réformateur* a souvent des conclusions si inattendues, qu'il n'y a pas lieu d'insister.

Réception au Cercle militaire

Vendredi soir, les officiers du 7^e d'infanterie recevaient au cercle militaire leurs camarades du 131^e territorial.

Au nom des officiers de son régiment, le colonel Bliin du 131^e territorial, a offert, au 7^e d'infanterie, un superbe bronze représentant un soldat en tenue de campagne. Cette œuvre d'art sera déposée dans la salle d'honneur de la caserne Bessières, où elle fera le pendant à la statue de Jeanne d'Arc, qui a été offerte, il y a environ deux ans, au 7^e d'infanterie, par les officiers du 131^e territorial.

Le colonel Marcot, du 7^e d'infanterie, a remercié, au nom de son régiment, les officiers du 131^e territorial, du don qu'ils venaient de lui faire.

Pendant la réception, la musique du 7^e de ligne s'est fait entendre sur la terrasse du cercle.

Armée

M. le colonel Sage, du 133^e de ligne, ancien lieutenant-colonel au 7^e, est promu au grade de général de brigade et nommé gouverneur de la Corse.

M. Fillon, sous-lieutenant au 7^e, est nommé lieutenant au même régiment.

Ecole St-Cyr

Notre compatriote, M. Henri Olié, élève du lycée de Toulouse, et M. Verbié, élève du lycée Gambetta, viennent d'être définitivement reçus aux examens de l'école spéciale militaire de St-Cyr.

Nécrologie

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Jean Pelet, sergent au 78^e d'infanterie, décédé à Paris dans sa vingt-deuxième année.

M. Jean Pelet était le fils de notre compatriote, M. Louis Pelet, inspecteur des postes et télégraphes à Vesoul.

Nos sincères condoléances.

Nous apprenons la mort de M. Maury, percepteur de Souceyrac, âgé de vingt-huit ans.

Grandes Courses internationales de vélocipèdes

Les courses qui ont eu lieu dimanche au vélodrome des allées Fénélon, ont obtenu un succès, que ne faisait point espérer le mauvais temps qui a régné toute la journée. En voici les résultats :

Première course, départementale, championnat vitesse, 5,000 mètres, 12 tours 1/2. — 1^{er} Capmas, en 6' 29" ; 2^e Marc ; 3^e Valat ; 4^e Ané.
Deuxième course, enfants ; 1,000 mètres, 2 tours 1/2. — 1^{er} Biergon, en 2' 13" ; 2^e de Bayles ; 3^e Manié.

Troisième course. — Première internationale : 4,000 mètres, 10 tours, — 20 partants, 3 séries.
1^{re} série : Béconnais, 4" ; Dumont. 2^e série, Ratineaud 3' 35" ; Dartigues. 3^e série : Lache 3' 65" ; Laon.

Finale : 1^{er} Béconnais, 7' 22" ; 2^e Ratinaud ; 3^e Dumond.

Quatrième course. — Military : 3,000 mètres 7 tours 1/2. — 1^{er} Cézerac, en 6' 27" ; 2^e Valet ; 3^e Guy.

Cinquième course. — Deuxième internationale : 3,000, 7 tours 1/2.

1^{re} série : 1^{er} Lacoste ; 2^e Bongra.

2^e série : 1^{er} Colombani ; 2^e Forestié.

Finale : 1^{er} Colombani, en 2' 59" ; 2^e Lache ; 3. Dartigues ; 4^e Laon.

Sixième course. — Honneur : Laon.

Sauveteurs du Lot

Par suite de l'occupation par les territoriaux de la salle des séances de la Société des sauveteurs du Lot, la réunion qui devait avoir lieu le 11 octobre est renvoyée au 18 du même mois.

La Plantation du Tabac

On vient de placarder dans toutes les communes une affiche portant la fixation des jours pendant lesquels les cultivateurs seront admis à faire, à la mairie de leur commune, la déclaration de planter du tabac en 1897.

Aux propriétaires viticulteurs du Lot

Nous recevons la communication suivante :

Dans la conférence qu'il a faite à Cahors, le 13 septembre dernier, M. le professeur départemental d'agriculture, après avoir indiqué les causes de la crise qui accable notre viticulture, a clairement démontré la nécessité de prendre, au plus vite, les mesures susceptibles de nous permettre de lutter contre la mévente actuelle des vins, et signalé, à ce propos, les avantages que présenterait la constitution d'un syndicat entre tous les viticulteurs du département.

Pénétrés, comme lui, de l'importance d'une telle association, ayant pour but d'étendre les débouchés de nos vins en dehors du Bordelais qui ne les achète plus à des prix rémunérateurs ; de leur créer une marque spéciale et de les faire classer à leur rang parmi les meilleurs crus de France ; en un mot, de faciliter leur écoulement, leur vente rapide et rémunératrice en les faisant connaître, par une puissante propagande, dans les régions qui ignorent leur valeur et même leur existence, nous nous sommes groupés en comité d'initiative et avons décidé de faire un *nouvel appel* à tous les viticulteurs du département.

Nous ne saurions trop insister sur l'heureuse influence de ce vaste syndicat, tant en faveur de la petite que de la grande production, que l'action individuelle dans les expositions ne saurait remplacer, et sur les bénéfices que peut en retirer notre pays si éprouvé.

Mais pour assurer la réussite et le succès de cette œuvre, conforme à l'intérêt général, le concours de tous chacun dans la mesure de ses moyens, nous paraît nécessaire.

En conséquence, nous prions tous les propriétaires viticulteurs du Lot, dont les intérêts sont en jeu, d'assister à la réunion générale qui aura lieu le **Samedi, 17 courant, à 2 heures 1/2 du soir, à la Mairie de Cahors**, en vue d'établir les bases de l'association.

Le Comité d'initiative.

Vol

Procès-verbal a été dressé à la fille Lucie Conté, âgée de 20 ans, demeurant à Cahors, impasse du Noyer, pour vol d'un billet de banque de cent francs, au préjudice de M. Mazuc, lieutenant au 7^e de ligne. La voleuse a été arrêtée.

Les servantes d'auberges

M. Girma aubergiste, à Cahors, rue de la Halle, a été l'objet d'un procès-verbal pour avoir occupé dans son établissement une fille étrangère à sa famille.

Figeac

M. Miramont, propriétaire à la Salle Durban, faisait procéder, par son personnel, à la mise en silo du fourrage vert, lorsque le nommé Lacombe, dit *Bourline*, eut la main saisie par l'engrenage et eut les cinq doigts de la main littéralement broyés.

Transporté à l'hospice de Figeac, les médecins lui ont fait l'amputation de la main.

Livernon

Nous apprenons la nomination de M. Martin Lajugée, au poste de receveur-buraliste à Livernon.

Lacapelle

Notre compatriote, M. Louis Vaissié, est nommé, en qualité de juge suppléant, à Lavaur.

DÉPÊCHE

Paris, 13 octobre, 4 h. soir.

Par décret ministériel, en date de ce jour, M. Druard, préfet du Lot, est nommé préfet de la Nièvre.

M. Rousset, sous-préfet de Châlons-sur-Saône, est nommé préfet du Lot.

(Havas).

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXCURSIONS

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire
1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches, et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *viâ* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire
1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux, et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais, et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année, à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux Bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande soit faite au moins trois jours à l'avance.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire
Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestlas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire
Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris. (viâ Montauban-Cahors-Limoges, ou viâ Figeac-Limoges).

3^e itinéraire
Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestlas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).
Durée de validité : 30 jours. Prix des billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

Excursions aux Stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Luchon, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi :

Agde (le Grau), Alet, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balnearies-Bains, Banyuls-sur-Mer, Biarritz, Boulou-Perthus (le), Cambo-ville, Capvern, Céret (Amélie-les-Bains, la Preste, etc.), Collioure, Couza-Montazels, Dax, Espéras (Campagne-les-Bains), Grenade-sur l'Adour (Eugène-les-Bains), Guéthary (halte), Hendaye, Labenne Cap breton, Laloue (Préchaq-les-Bains), Lamalou-les-Bains, Lannemezan (C. deac, Vieille-Aure), Larons-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leucate (la Franqui), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Nouvelle (la), Oron-Sainte-Marie (Saot Christau), Pau, Pierrefitte-Nestlas (Batèges, Cauterets, Luz, Saint-Sauveur), Port-Vendres, Prades (Molig), Quillan (Ginols, Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaignes), Saint-Gaudens (Encasse, Gantiès), Saint-Giron (Aulos), Saint-Jean-de-Luz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salies-de-Béarn, Salies-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Couffent (le Verret, Thoès, les Escaldas, Graüs-de-Cabanvelles).

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide de la Compagnie, dont l'envoi gratuit est fait sur demande adressée à l'Administration centrale, 1, place Valhubert, Paris.

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Brevet S. G. D. G. Enclume de Famille Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY. Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée. Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille. Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. Lessiveuses Soleil. Écharpes pour maires et adjoints. EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ (1^{er} Juillet 1896)

De Paris à Toulouse

	17	5	21 (1)	35	1125-1131
	OMNIBUS	EXPRESS	EXPRESS	DIRECT	OMNIBUS
	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} classe	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes
PARIS.....	départ. 3 ^h 10s.	10 ^h 35 ^m .	7 ^h 50s.	11 15s.	—
BRIVE.....	arrivée. 6 40	6 34	5 11	10 32	7 ^h 6 soir
	départ. 6 50	7 1	5 23	1 10	7 43
Gignac-Cressensac.....	7 27	—	—	1 47	8 3
SOULLAC.....	arrivée. 7 47	7 37	5 59	2 7	8 18
	départ. 7 54	7 38	6 »	2 12	8 25
CAZOULÈS.....	arrivée. 8 1	—	—	2 19	8 26
	départ. 8 2	—	—	2 21	8 41
Lamothe-Fénélon.....	8 17	—	—	2 36	8 51
Nozac.....	8 27	—	—	2 46	9 5
GOURDON.....	8 40	8 3	6 24	3 »	9 15
Saint-Clair.....	8 50	—	—	3 10	9 27
Dégagnac.....	9 2	—	—	3 22	9 38
Thédirac-Peyrilles.....	9 13	—	—	3 32	9 49
Saint-Denis-Catus.....	9 24	—	—	3 44	9 58
Espère.....	9 33	—	—	3 53	10 8
CAHORS.....	arrivée. 9 43	8 39	7 »	4 3	10 8
	départ. Exp. 9 59	8 45	7 10	4 14	7 25
Sept-Ponts.....	10 9	—	—	4 25	7 37
Cieurac.....	10 23	—	—	4 40	7 54
Lalbenque.....	10 30	—	—	4 48	8 3
Caussade.....	11 3	9 27	7 47	5 23	8 40
Montauban.....	arrivée. 11 37	9 43	8 10	6 3	9 22
	départ. 11 h. 52 midi 2	10 »	8 18	6 20	—
TOULOUSE.....	arrivée. midi 39 1 h 14	10 39s.	8 59	7 43	—

(1) Le train EXPRESS 21 qui part de Paris à 7 h. 50. prend des voyageurs de 2^e cl. en provenance de Paris et à destination de Limoges et des au-delà et des voyageurs de 3^e cl. même provenance et à destination de Brive et des au-delà. Outre le train 21, il part de PARIS, un RAPIDE à 9 h. 5 du soir qui correspond, à LIMOGES, avec le train 21.

De Toulouse à Paris

	16	1140-1128	26	1126	1136	40
	EXPRESS	OMNIBUS	EXPRESS	OMNIBUS	OMNIBUS	OMNIBUS
	1 ^{re} classe	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes	1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e classes
TOULOUSE.....	départ. 2 ^h 43	3 15	8 ^h »	—	9 ^h 40	6 ^h mat
MONTAUBAN.....	arrivée. 3 30	4 24	8 48	—	10 47	7 7
	départ. 3 37	4 33	8 54	—	10 52	7 30
Caussade.....	4 3	5 14	9 16	—	11 33	8 11
Lalbenque.....	—	5 53	—	—	12 12	8 50
Cieurac.....	—	6 2	—	—	12 21	8 59
Sept-Ponts.....	—	6 14	—	—	12 33	9 11
CAHORS.....	arrivée. 4 38	6 22	9 51	6 »	12 41	9 19
	départ. 4 48	6 38	9 57	6 »	—	9 29
Espère.....	—	6 52	—	6 14	—	9 42
Saint-Denis-Catus.....	—	7 6	—	6 27	—	9 55
Thédirac-Peyrilles.....	—	7 19	—	6 42	—	10 8
Dégagnac.....	—	7 28	—	6 51	—	10 17
Saint-Clair.....	—	7 38	—	7 »	—	10 26
GOURDON.....	5 30	7 53	10 37	7 17	—	10 40
Nozac.....	—	8 2	—	7 26	—	10 49
Lamothe-Fénélon.....	—	8 11	—	7 36	—	10 58
CAZOULÈS.....	arrivée. —	8 23	—	7 48	—	11 10
	départ. —	8 24	—	7 49	—	11 11
SOULLAC.....	arrivée. 5 51	8 31	10 58	7 57	—	11 18
	départ. 5 55	8 36	10 59	8 4	—	11 22
Gignac-Cressensac.....	—	9 6	—	8 36	—	11 51
BRIVE.....	arrivée. 6 31	9 40s.	11 35	9 11m.	—	12 23
	départ. 7 »	—	11 44	—	—	12 49
PARIS.....	arrivée. 4 37	—	8 40m	—	—	11 23

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus	Poste	Omnibus
CAHORS. — D.	6 ^h 20	12 ^h 50	6 ^h 30
Mercuès.....	6 48	1 4	6 44
Arrêt Douille	6 47	»	6 48
Parnac.....	6 54	1 15	6 56
Luzech.....	7 1	1 22	7 3
Castelfranc.....	7 13	1 35	7 45
Arr ^t Praysac	7 16	»	7 48
Puy-l'Évêque.....	7 25	1 46	7 58
Duravel.....	7 32	1 54	8 5
Soturac-Touzac	7 40	2 3	8 13
Fumel.....	7 49	2 13	8 22
LIBOS. — A.	7 55	2 19	8 »
BORDEAUX.....	8 51	3 11m	4 34
PARIS. — Ar.	11 36	4 37	10 51

De LIBOS à CAHORS

	Poste	Omnibus	Omnibus
PARIS. — D.	7 ^h 50s.	14 ^h »	7 ^h 38
BORDEAUX.....	»	6 10	3 34
LIBOS. — D.	8 29	3 1	9 10
Fumel.....	8 33	3 7	9 16
Soturac-Touzac	8 43	3 19	9 26
Duravel.....	8 52	3 28	9 33
Puy-l'Évêque.....	8 59	3 37	9 40
Arr ^t Praysac	9 6	»	9 47
Castelfranc.....	9 12	3 51	9 53
Luzech.....	9 22	4 4	10 3
Parnac.....	9 31	4 14	10 11
Arrêt Douille	9 35	»	10 16
Mercuès.....	9 41	4 25	10 21
CAHORS. — A.	9 53	4 39	10 37

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAHORS. — D.	7 ^h 37	1 ^h 27	5 ^h 23
Cabessut, halte	7 46	1 36	5 32
Arcambal.....	7 57	1 47	5 42
Vers.....	8 6	1 56	5 50
Saint-Géry.....	8 15	2 4	5 57
Conduché.....	8 28	2 17	6 9
St-Cirq, halte.	8 35	2 24	6 15
St-Martin-Lab.	8 43	2 33	6 24
Calvignac, hal.	8 53	2 41	6 31
Cajarc.....	9 7	2 55	6 44
Monthrun, hal.	9 18	3 6	6 54
Toirac.....	9 28	3 16	7 5
Lamadaine.....	9 41	3 29	7 18
CAPDENAC. A.	9 53	3 41	7 27

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus	Omnibus	Omnibus
CAPDENAC. D.	7 43	11 ^h 10	5 ^h 19
Lamadaine.....	7 53	11 22	5 31
Toirac.....	8 6	11 34	5 43
Monthrun, hal.	8 14	11 43	5 52
Cajarc.....	8 26	11 55	6 3
Calvignac, hal.	8 36	12 6	6 14
St-Martin-Lab.	8 46	12 14	6 25
St-Cirq, halte.	8 54	12 23	6 31
Conduché.....	9 »	12 30	6 41
Saint-Géry.....	9 17	12 45	6 56
Vers.....	9 28	12 51	7 2
Arcambal.....	9 30	1 00	7 41
Cabessut, halte.	9 40	1 11	7 52
CAHORS. — A.	9 48	1 19	7 50

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

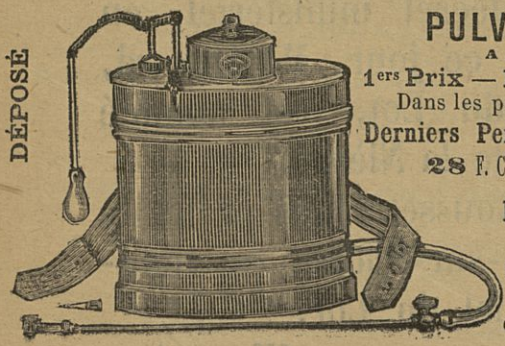
M. COMBARIEU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriétaire), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1^{re} marque. Spiritueux. Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.



Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigent autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiatés et les injections. Dépôt dans toutes les Pharmacies.

DÉPOSÉ



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé
1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or
Dans les principaux Centres viticoles de France
Derniers Perfectionnements. Appareil garanti
28 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

de l'homme, stérilité de la femme. Pilules, effet immédiat sans nuire à la santé, 4 fr. Dépôt unique: Spitaëls, ph. à Lille. Envoi discret. Même pharmacie, Pilules contre les pertes d'urine au lit à tout âge, 5 fr.

LE GOURMET

REVUE DE CUISINE PRATIQUE

Abonnement pour un an :

France..... 5 fr.

Etranger..... 6 fr.

On s'abonne sans frais dans tous les Bureaux de poste.

Bureaux : 12, rue Turbigo, Paris

Le propriétaire-gérant : LAYTON.

PIANOS MUSIQUE & ORGUES

Ancienne Maison TRUFFIER, fondée en 1852

Arthur LAGAPE, facteur-accordeur de Pianos & Orgues

SUCCESEUR

2, Rue Taillefer et place Francheville, 40, Périgueux

LOCATION depuis 8 fr. par mois à l'année

PIANOS ENTIÈREMENT NEUFS

Rendus franco chez le client. Accord gratuit

Vente, Location, Échange, Accords, Réparations

Pour tous renseignements, s'adresser chez M. VIGOUROUX, Organiste de la Cathédrale et professeur de piano, Rue Clément-Marot, CAHORS